

TPG annonce les résultats de la période d'acceptation initiale de son offre publique d'acquisition sur Intervest

TPG acquiert 89,76% d'Intervest et rouvre son offre le 28 février 2024

28 février 2024 - TPG a annoncé aujourd'hui les résultats de la période d'acceptation initiale de l'offre publique d'acquisition volontaire et conditionnelle faite par son entité entièrement contrôlée, European Real Estate Holdings SA ("l'Offrant") sur l'ensemble des actions en circulation qu'elle ne détient pas encore¹ d'Intervest Offices & Warehouses² ("Intervest").

Pendant la période d'acceptation initiale, qui s'est terminée le 21 février 2024, 27.357.807 des actions, représentant 88,75% des actions d'Intervest ; ont été apportées à l'offre (y compris les actions faisant l'objet d'engagements irrévocables qui ont été obtenus par l'Offrant). En tenant compte des actions déjà détenues, TPG détiendra directement un total de 89,76% des actions d'Intervest. Le seuil d'acceptation de 50%+1 a été atteint, de sorte que l'Offre est désormais inconditionnelle.

L'offre offre aux actionnaires d'Intervest une contrepartie en espèces de €21,00 par action Intervest. Le paiement du prix de l'offre pour les actions apportées aura lieu le 13 mars 2024.

TPG rouvrira volontairement la période d'acceptation de l'offre du 28 février 2024 au 28 mars 2024. Cette réouverture offrira aux investisseurs qui ont manqué la période d'acceptation initiale ou à ceux qui recherchent des liquidités supplémentaires la possibilité d'encore accepter l'offre.

Les résultats de la période d'acceptation subséquente seront annoncés au plus tard le 4 avril 2024. Le paiement du prix de l'offre des actions apportées à l'offre pendant la période d'acceptation subséquente sera effectué le 18 avril 2024.

Si, à la suite de la réouverture de la période d'acceptation, TPG détient au moins 95% des actions d'Intervest et a acquis, par le biais d'acceptation de l'offre, au moins 90% des actions faisant l'objet de l'offre, l'offre sera suivie d'une offre publique de reprise simplifiée soumise aux mêmes conditions financières que l'offre.

L'ensemble des documents relatifs à l'offre, en ce compris le prospectus, le mémoire en réponse et les formulaires d'acceptation, peuvent être consultés sur les sites web suivants en anglais, en néerlandais et en français:

- Microsite de TPG, www.bid-co-offer.be, sous "Documents Clés".
- Site internet d'Intervest, <https://www.intervest.be/en/takeover-offer>
- Site internet de BNP Paribas Fortis, www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer (en français et en anglais), www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen (en néerlandais et en anglais) et site internet de KBC www.kbc.be/intervest (en néerlandais, en français et en anglais).

A propos de TPG

¹ TPG détenait déjà 1,01% des actions d'Intervest.

² Intervest est cotée sur Euronext Brussels (ticker INTO et ISIN BE0003746600).

Fondée à San Francisco en 1992, TPG est une société de gestion d'actifs alternatifs de premier plan, avec 212 milliards de dollars d'actifs sous gestion et des équipes d'investissement et opérationnelles dans le monde entier. TPG investit dans un ensemble de stratégies largement diversifiées, y compris le private equity, l'impact, le crédit, l'immobilier et les solutions de marché, et notre stratégie unique est guidée par la collaboration, l'innovation et l'inclusion. Nos équipes combinent une expérience approfondie des produits et des secteurs avec des capacités et une expertise étendue afin de développer des idées différenciées et d'apporter une valeur ajoutée aux investisseurs de nos fonds, aux entreprises de notre portefeuille, aux équipes de gestion et aux communautés.

Contact TPG Médias

Nick Orbaen

nick.orbaen@citigatedewerogerson.com

Daniel Oliver

tpg@greenbrookadvisory.com

Avertissement

Ce communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel conformément aux art. 31 et suiv. de la loi belge du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

Ce communiqué et toute information qu'il contient ne peuvent être publiés, distribués ou diffusés, en tout ou en partie, dans aucune juridiction où cela constituerait une violation des dispositions légales en vigueur.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles. Des mots tels que "croire", "s'attendre à", "peut", "serait", "plan", "stratégie", "perspective", "prévoir", "estimer", "projet", "anticiper", "avoir l'intention", "envisager" et d'autres mots et termes de signification similaire en rapport avec toute discussion sur les performances opérationnelles ou financières futures ou les plans ou propositions concernant Intervest identifient des déclarations prévisionnelles.

Les déclarations prévisionnelles sont basées sur des plans, des estimations et des projections actuels. De par leur nature même, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes inhérents, tant généraux que spécifiques. TPG met en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient amener les résultats ou événements réels à différer matériellement de ceux envisagés dans les déclarations prévisionnelles. A moins que la loi ne l'exige, TPG n'est pas tenu de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives après la distribution de ce communiqué de presse, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.